

**CONCOURS**

CADRES

## CHEF DE SECTION - ADMINISTRATION (ÉVALUATION RÉSIDENIELLE)

SERVICE DES FINANCES  
DIVISION DE L'ÉVALUATION

POSTE PERMANENT

NUMÉRO DE  
CONCOURS CADRR-007-2022

PÉRIODE  
D'AFFICHAGE 4 au 16 février 2022

LES DÉFIS QUE  
L'ON VOUS  
PROPOSE La division de l'évaluation du Service des finances traite annuellement 3500 permis en plus d'évaluer près de 55 000 propriétés pour chaque rôle triennal. Elle traite également 5000 contrats de vente annuellement en vue de la perception des droits de mutation et la mise à jour des dossiers.

À titre de chef de section, vous participerez à la confection et veillerez à la mise à jour du rôle d'évaluation de la Ville de Sherbrooke. Plus spécifiquement, vous serez responsable de toutes les activités liées à l'évaluation résidentielle, la tenue à jour et l'inspection.

Vous conseillerez les professionnels en évaluation dans la préparation et la représentation lors de contestations devant les tribunaux. Vous effectuerez diverses études et analyses se rapportant au processus de confection et de mise à jour du rôle d'évaluation et vous veillerez à l'amélioration, au développement et à l'implantation de systèmes d'information pertinents au domaine d'activité.

Vous dirigerez et mobiliserez une équipe composée de 2 évaluateurs agréés, 5 techniciens et 5 commis ainsi qu'un coordonnateur et son équipe d'inspection.

NOTRE OFFRE Nous vous offrons de joindre une équipe compétente et dévouée composée d'environ 25 personnes.

D'avoir accès à des outils vous permettant de vous développer et aussi d'accompagner le développement de votre équipe.

D'occuper un poste de gestionnaire dans une organisation ayant pour mission de "faire la différence afin d'assurer la meilleure qualité de vie à la communauté d'aujourd'hui et de demain" et endossant les valeurs de collaboration, respect, intégrité, agilité et imputabilité.

L'occasion de vous impliquer dans l'amélioration de processus et l'implantation d'un nouveau système d'évaluation.

Des super conditions de travail dont :

- Un salaire pouvant aller jusqu'à 114 941 \$, selon l'expérience.
- Des vacances pouvant aller jusqu'à 7 semaines.
- Un programme d'avantages sociaux.
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées.
- Des possibilités de mobilité (télétravail) et d'aménagement de vos horaires de travail.
- Une stabilité d'emploi.
- Des bureaux en plein coeur du centre-ville de Sherbrooke.

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

**PROFIL  
RECHERCHÉ**

Vous détenez un baccalauréat en administration, option gestion urbaine et immobilière ou autre formation pertinente. Vous êtes membre de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.

Vous comptez une solide expérience en évaluation municipale ainsi qu'une expérience et un intérêt marqué pour la gestion d'équipes de travail.

Vous maîtrisez les concepts, les principes, les lois et les règlements régissant l'évaluation foncière en milieu municipal et vous possédez une grande aisance avec les outils technologiques.

**COMPÉTENCES  
RECHERCHÉES**

Vous vous distinguez par votre sens du service à la clientèle, par vos habiletés en communication interpersonnelle et organisationnelle ainsi que par votre courage managérial. Vous avez de la facilité à travailler en équipe et une bonne capacité d'adaptation. On vous reconnaît également pour votre habileté à mobiliser votre équipe, à gérer efficacement et à atteindre les résultats attendus.

**POSTULER**

Visitez la section " Emplois " de notre portail d'ici le 16 février 2022.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère responsable de l'immigration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.